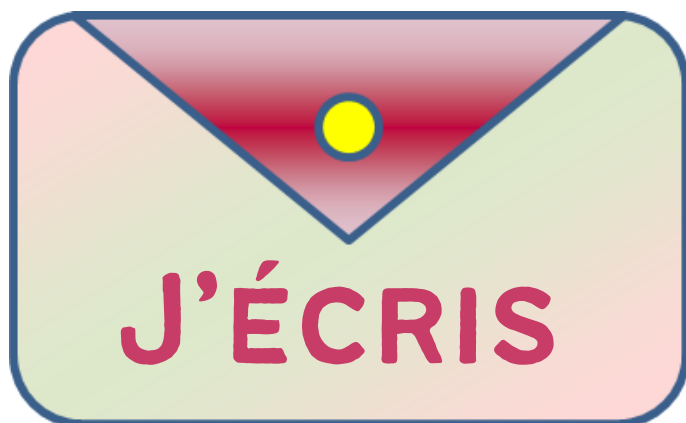


# Projet associatif



Aide à l'écrit et aux démarches  
Accès aux droits

## L'objet de l'association

L'association propose des services d'aide à l'écrit et aux démarches, par la mise en place de permanences d'écrivain public professionnel.

L'objectif est de garantir :

- un **droit à l'écrit** et au **numérique**,
- un **accompagnement de proximité** et de **qualité** aux démarches administratives, sociales et personnelles,
- un **accès aux droits pour chaque personne**.



## Nos ambitions et nos valeurs

*J'écris* a pour but de contribuer à **réduire les inégalités et discriminations** liées à l'accès à l'écrit et au numérique.

*J'écris* entend également participer à l'**accompagnement social** des personnes, au développement de leur **expression** et de leur **autonomie**.

L'association agit avec comme valeurs primordiales **l'écoute, le respect et la prise en compte des différences** propres à chaque personne.

Nous nous adressons à **toute personne** ressentant le besoin d'être accompagnée à l'écrit et dans ses démarches, avec une **attention particulière** pour les **publics qui ont a priori le plus de difficultés pour accéder à leurs droits** (personnes en situation de précarité socio-économique, personnes maîtrisant pas/peu le français, en rupture de droits, éloignées du numérique, victimes de discrimination...)

# Le contexte et besoins constatés

## Nous constatons :

- Les **difficultés liées à l'écrit** et aux **démarches pour accéder à ses droits** : selon une étude de l'INSEE d'avril 2024, en France, **10%** des adultes exprimeraient des **difficultés à l'écrit**. Plus de **30 %** des Français **ne font pas les démarches** pour avoir accès aux droits auxquels ils peuvent prétendre.
- La **complexité** de **certaines démarches** et des **situations de précarité** vécues par les personnes.
- La nécessité d'un **accompagnement suffisamment proche, compétent, humain et disponible** pour faire face à la **numérisation** de nombreuses démarches et les **fermetures d'accueils physiques** (voir le rapport de février 2022 de la Défenseure des droits, Claire Hédon)
- Le **rapport tendu** aux institutions : un « **fossé** » se creuse de plus en plus entre les usagers des services publics et les administrations (voir le rapport publié en septembre 2023 par le Conseil d'État, "L'utilisateur du premier au dernier km"). Le « mode de faire » des institutions est **souvent jugé trop rigide, trop complexe, trop cloisonné**. En complément de **l'évolution nécessaire de ces administrations**, davantage d'**accompagnement**, de **proximité** et de **temps** avec les personnes sont alors nécessaires pour **assurer l'accès aux services publics** et **améliorer les relations avec les administrations**

En complément de ces questions d'accès aux droits et aux services, la médiation par l'écrit proposée par l'association « J'écris » permet aux personnes de **parvenir à exprimer ce qu'elles pensent, ce qu'elles souhaitent dire, argumenter, écrire**. Il y a, dans l'écriture (et même lorsqu'il s'agit d'écriture formelle et administrative!), quelque chose de **l'ordre de l'expression de soi et du monde**, que l'association souhaite aussi encourager et développer.

# Historique et composition de l'association

## La fondatrice de J'écris



L'association a été créée à l'initiative de **Lucile Clavier**, écrivaine publique agréée par l'Académie des Ecrivains Publics de France (AEPF) depuis décembre 2023. Lucile a à cœur de mettre ses compétences en écriture, sa ténacité et ses qualités humaines **au service des autres**, et notamment de **ceux qui sont le plus éloignés de leurs droits**. Elle est personnellement engagée dans la **lutte contre les discriminations**.

Après une **expérience d'un an et demi** comme écrivaine publique bénévole dans des bibliothèques (BM de la Part-Dieu et MLIS de Villeurbanne), Lucile a créé l'association J'écris en février 2024 afin de proposer un service **professionnel et de meilleure qualité**.

## Organisation de l'association et implantation sur le territoire

- L'association est composée d'un **Bureau** avec des **membres engagés et motivés par l'action de l'association**.
- Les **missions de service d'écrivain public** sont effectuées, dans un premier temps, par la **fondatrice de J'écris**, Lucile Clavier. L'association envisagera de s'étendre, en fonction des **besoins** constatés, avec la même **exigence de qualité et de professionnalisme**.
- Les personnes accompagnées peuvent adhérer gratuitement à l'association, l'action est construite **pour et avec elles**.
- L'association souhaite **s'implanter à Villeurbanne** où vit la majorité de ses membres, et plus globalement sur la **Métropole de Lyon**.

# Qu'est-ce qu'on écrit avec *J'écris* ?

Nous proposons :

- un **accompagnement social** (logement, CAF, droit des étrangers, emploi, sécurité sociale, santé, dossiers MDMPH, retraite, impôts....).
- de l'aide pour la **compréhension** et la **rédaction** de courriers et demandes administratives.
- de l'aide à la **création de comptes en ligne** et aux **démarches numériques**, apprentissage des bases de l'utilisation des services numériques.
- écriture de **lettres et écrits personnels**.



## Actions mises en oeuvre

- Des **permanences hebdomadaires** sur RDV + des **temps de suivis complémentaires** pour approfondir et finir les démarches nécessitant davantage de temps.
- **Travail en réseau** : l'association noue des **partenariats** avec de nombreuses structures sur le territoire villeurbannais et de la métropole de Lyon. Ces structures peuvent accueillir des RDV de suivis complémentaires, **au plus proche** des personnes accompagnées. Nous travaillons également **de manière coordonnée** avec d'autres acteurs de l'accès aux droits pour **mieux informer et réorienter** les personnes au besoin, faire découvrir aux personnes des services et offres variées.... Actuellement, prises de contact et débuts de partenariats avec : des centres sociaux, l'escale solidaire Wilson, le réseau des médiathèques de la ville, le réseau des médiateurs numériques Res'in, la MIETE, des associations spécialisées comme la Cimade, ATD Quart Monde... A poursuivre et renforcer dans les prochains temps.



## Nos engagements et spécificités par rapport à l'offre existante

- Un service avec une **exigence de qualité professionnelle** : nous prenons le temps d'analyser les situations multidimensionnelles des personnes, lors de RDV longs, avec du **suivi** et de l'**accompagnement rigoureux, humain, allant au bout des démarches**. Nous cherchons toujours avec les personnes les réponses les plus adaptées, dans le respect et l'écoute de leurs choix. Nous nous engageons sur **du long terme**.
- Un objectif d'**autonomisation des personnes** face à leurs démarches : nous **ne voulons pas rendre les personnes "dépendantes"** de services comme le notre et cherchons toujours à rendre les personnes autonomes, prenons **le temps d'expliquer, de faire ensemble**. L'objectif est qu'elles puissent faire seules.
- **Domaine d'intervention élargi** : nous souhaitons proposer de l'aide pour des **démarches très diverses**, qui comprennent des **démarches longues et complexes** comme la totalité des dossiers MDMPH ou les demandes de naturalisation, où les personnes ont actuellement du mal à trouver de l'aide.
- **Formation continue**: en tant que membre adhérente et agréée de l'AEPF, nous **avons accès à des formations d'écrivain public** afin de toujours continuer à apprendre et perfectionner notre pratique. De manière globale, nous assurons **une veille dans les domaines liés à l'accès aux droits**, l'actualité sociale, administrative et juridique, afin d'être à jour et de pouvoir accompagner au mieux le public.
- **Travail partenarial et en réseau** avec les autres acteurs de l'accès aux droits sur le territoire, avec **une bonne connaissance de l'environnement local**. Nous sommes **en lien avec d'autres services d'écrivain public sur le territoire national** (réseau AEPF, écrivaines publiques à Grenoble, réseau EPSO...) ce qui vient enrichir notre pratique.

## Notre méthode

- Une **charte éthique** guide notre pratique, fondée sur l'écoute et le respect des personnes.
  - Respect du règlement RGPD concernant la **protection des données personnelles**. La démarche est toujours **confidentielle**, respectueuse de la vie privée et des opinions de chacun.
  - Nous **ne nous substituons jamais à la volonté** et à la **responsabilité** du public.
  - Installation d'une **relation de confiance et de dialogue**.
  - **Réactivité** dans les réponses et **suivi approfondi** des démarches.
- 

## Bilans et évaluations de l'activité

- Des **points réguliers** sont mis en place avec les partenaires et structures accueillantes pour **échanger sur l'offre proposée** et **adapter le service** en fonction des retours reçus et besoins constatés.
- Un **bilan annuel quantitatif et qualitatif** est réalisé par l'association, avec des **données chiffrées** sur la fréquentation des permanences, la nature des demandes, des analyses des problématiques rencontrées par le public (situations de non-recours, ruptures de droits...) et des **idées d'amélioration** des services. Rendre compte du travail fait partie intégrante de nos missions : nous souhaitons que ces permanences puissent également avoir un **impact positif et transformateur**, à un niveau **individuel** pour les personnes accompagnées, et à un **niveau local** dans le **fonctionnement des administrations et services publics** et leurs relations avec les citoyens.

## Développement de l'association

- **S'inscrire de manière pérenne** dans les **réseaux** de lutte contre les discriminations et d'accès aux droits à Villeurbanne et sur la Métropole.
- **Développer de nouveaux partenariats**, à la fois avec des associations et acteurs sur le terrain, mais également avec les institutions et administrations, pour avoir des contacts directs en leur sein, facilitant les échanges, et permettant de faire remonter directement des situations et problématiques observées.
- **Assurer le modèle économique** de l'association en trouvant des sources de financement diverses (subventions, appels à projets, financements privés, offres de formations...)
- En fonction des besoins constatés, **étendre l'association** et proposer de nouvelles permanences, en développant l'équipe.
- **Continuer à se former** (formation prévue en octobre 2024 à Lyon sur la pratique de l'écrivain public en milieu pénitentiaire) et **former** de nouveaux écrivains publics, avec les mêmes exigences de qualité professionnelle.
- A horizon de plusieurs années, **proposer d'autres activités** dans le domaine de l'expression et de l'écriture.
- Participer à la **vie associative locale villeurbannaise**.







Association J'écris  
8 avenue Piaton,  
69100 Villeurbanne  
N° SIRET 925 147 068 00017  
APE 94.99Z